



L'ECHO ALBANAIS

LES RANDONNEURS ALBANAIS



Dimanche 2 mars, 9^{ème} Randonnée Pédestre au profit des Chiens Guide d'Aveugles de l'Ouest.

Ouverte à tous. Départ à 8 h 30 du complexe sportif René Rouget. 3 circuits au choix : 10, 14 ou 18 km allant vers la mer avec retour par la Vallée de la Flora. Inscription et une participation de 5 € minimum demandée et reversée en totalité à l'association des chiens guides d'aveugles. Au retour, pot de l'amitié.

Vieilles Lunettes : pour la 3^{ème} année, l'association récupère les vieilles lunettes. Si vous en possédez, vous pouvez les déposer lors de votre inscription le 2 mars ou à la Mairie jusqu'au 1^{er} mars. Merci d'avance.

Sorties : Départ du parking du complexe sportif René Rouget le dimanche 23 février à 13 h 30 : Trégueux

Nouveau : Sorties le jeudi. Contacter Jean au 02.96.32.96.67.

CLUB DES AINÉS DE LA FLORA

FÉVRIER 2014

Marche douce : Le lundi 24 : La Bouillie. Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes, départ 14 h 30

Piscine et Aquagym : Les mardis 18 et 25 de 16 h à 17 h à la piscine des Monts-Colleux de Pléneuf Val André.

Club du jeudi : Le jeudi 27. Jeux de cartes et de société, boules bretonnes. Activités agrémentées d'un goûter.

Événements et Spectacles : **Dimanche 16 mars** sur la scène de la salle des fêtes à 14 h 30 se produit l'humoriste et imitateur Philippe CHATAIN.

Venez nombreux l'applaudir, il en vaut la peine. Cet artiste côtoie les plus grands animateurs, tels que Michel Drucker (vivement dimanche), et Philippe Bouvard. L'actualité est l'un de ses viviers privilégiés. Il excelle dans le domaine de l'imitation en se jouant des voix d'Anne Roumanoff, Dany Boon, Nelson Monfort, Raymond Devos, Patrick Bruel, Johnny Hallyday pour n'en citer que quelques-uns. Certaines personnalités politiques figurent également à son palmarès. Venez passer avec lui ce moment privilégié où le rire est assuré. Billetterie : Adultes : 13 € - Enfants de 6 à 12 ans : 6 € . Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

Contact du club par mail : ✉ clublaflora@gmail.com
☎ Alain MARIE 02 .96.32.96.59. / Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62.



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes vous convie à son **assemblée générale** qui aura lieu le samedi **22 Février à 19 h à la Salle des Fêtes de Saint-Alban.**

Cette assemblée sera suivie d'un repas. La participation demandée est de : 8 € /personne pour les bénévoles, 13 € pour les autres, 4 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Des invitations sont envoyées aux bénévoles. **Des oublis sont toujours possibles**, alors n'hésitez pas à vous manifester auprès d'un membre du Comité des Fêtes ou au 02.96.32.91.34.

Inscription avant le 18 Février au 02.96.32.91.34, 02.96.32.90.82 ou 06.31.48.67.61.

Si le milieu associatif vous intéresse, venez nous rejoindre en devenant membre du Comité des Fêtes.

Toutes les candidatures seront les bienvenues !!

ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE - INFORMATIONS

BREVET DES 50 KM

Le brevet des 50 km, le premier de l'année a eu lieu le dimanche 2 février. Le temps, légèrement frais mais sec et ensoleillé était très favorable pour la saison. Près d'une trentaine de cyclos dont 5 féminines ont pris le départ de cette randonnée. C'est un record pour le Club. Pour la sécurité et afin de donner plaisir et satisfaction à tous les participants, 4 groupes se sont formés au départ en tenant compte des possibilités de chacun et chacune. A l'arrivée, le verre de l'amitié et la journée s'est terminée par un excellent repas à la salle des fêtes organisé par les Compagnons de St-Jacques. Ce fut une belle et agréable journée. Merci à toutes et tous les participants.



Site du club : 🌐 www.ecta-saintalban.clubeo.com

Si vous êtes intéressés par la pratique du cyclo, route ou VTT, n'hésitez pas à prendre contact :

Henri SUHARD ☎ 06 31 67 23 72.

✉ suhard.henri@orange.fr -

christophe.brehinier@wanadoo.fr

AMICALE LAIQUE - DATES A RETENIR

Le samedi 12 Avril : Repas salle des fêtes soirée dansante. Au menu : Tajine (agneau, poulet, safran, pommes de terre, semoule) - salade - fromage - dessert - café.

Tarifs : Adultes: 13 € - Enfants de moins de 12 ans : 5 € - Parts à emporter : 6 € .

Réservations : Laëtitia BRIEND ☎ 06.71.58.56.34.

Jeudi 1^{er} mai : Vide- Grenier à la salle de fêtes et parking - Tarifs : intérieur 5 € la table, extérieur 3 € le ml.

Inscription avant le mercredi 24 avril auprès de Thibault ROUXEL ☎ 06.63.36.70.69 (HR).

DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA CÔTE DE PENTHIÈVRE



L'association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Côte de Penthièvre vous informe qu'une collecte de sang se déroulera à

**PLENEUF VAL ANDRE, Salle du Guémadeuc,
le vendredi 21 février de 14 h à 19h.**

**Soyez nombreux à répondre à notre appel car les Malades et les Accidentés comptent sur vous.
Nous vous remercions pour votre engagement.**

PORTES OUVERTES - Lycée Henri Avril

Le lycée Henri Avril 7, Rue de Dinard BP 40219 - 22402 LAMBALLE organise une porte ouverte le **samedi 29 mars de 9 h à 17 h** : voie professionnelle, générale et technologique.

☎ 02.96.50.70.70. ✉ Ce.022019u@ac-rennes.fr

PORTES OUVERTES DES CENTRES DE FORMATIONS D'APPRENTIS

Portes ouvertes dans le cadre de la **Semaine Régionale de l'Apprentissage 2014 du 22 février au 1er Mars 2014**. Découvrez les métiers qui s'offrent à vous. www.bretagne.fr/jeunes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE DE PENTHIÈVRE



Communauté de communes
Côte de Penthièvre

• **Ateliers gratuits**
« Compostage et Jardinage au Naturel... »

Pour découvrir ou se perfectionner au compostage, au jardinage au naturel et trouver des solutions pour valoriser ses déchets verts : rendez-vous à la Pépinière Herbarius à Planguenoual de 14 h à 17 h, les samedis 8 mars, 12 avril et 17 mai. Plus d'infos auprès de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre au 02.96.32.98.90 ou en ligne www.cdc-cote-penthièvre.fr.

PORTES OUVERTES - SAINT-ILAN

L'école d'Horticulture du Paysage et du Commerce BP 14 - 22360 LANGUEUX organise une porte ouverte le **samedi 22 février de 9 h à 18 h** : enseignement supérieur, lycée professionnel, lycée technique et professionnel, collège technologique.

Prochaines dates : le dimanche 18 mai de 9 h à 18 h.

☎ 02.96.52.58.58.-

✉ www.hortilan.com

✉ langueux@cneap.fr

FORUM "Métier, Emploi, Formation" du Pays de Saint-Brieuc

Vendredi 28 Février 2014 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
à l'Espace Sciences et Métiers - 6 rue Camille Guérin à PLOUFRAGAN

- **Rencontrer des entreprises : 40 entreprises présentes**
 - ⇒ des offres d'emploi permanent et saisonnier
 - ⇒ des contrats d'alternance
 - ⇒ des informations sur les métiers
- **Se former tout au long de la vie :**
 - ⇒ s'informer auprès du réseau de la Maison de la Formation Professionnelle (pilote par la région Bretagne), sur la validation d'un projet de formation, son financement, les offres de formation...
 - ⇒ des ateliers sur le projet professionnel : le bilan de compétences, changer sa vie professionnelle, la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Nombre de places limitées, s'inscrire auprès de la Maison de l'Emploi au 02.96.77.33.05 - contact@maisonemploi-stbrieuc.com
- **"En route vers l'emploi, les solutions pour se déplacer !"**
Un espace mobilité où se faire conseiller pour faciliter ses déplacements, proposé par Saint-Brieuc Agglomération et le Conseil Général des Côtes d'Armor.
- **Échanger > Des conférences**
4 rendez-vous pour s'informer, échanger avec des professionnels, écouter des témoignages...
 - ⇒ Matin : 10 h/10 h 30 "Se former, pourquoi pas ?" ; 10 h 45/11 h 15 "Droit du travail, les repères essentiels".
 - ⇒ Après-midi : 14 h 15/14 h 45 "Les entreprises et les métiers du territoire" ; 15 h/15 h 30 "Se former en travaillant".

Contact information :

Maison de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de l'Insertion (MEFPI) du Pays de Saint-Brieuc.
47, Rue du Docteur Rahuel 22000 SAINT-BRIEUC

☎ 02.96.77.33.05.

✉ contact@maisonemploi-stbrieuc.com

🌐 www.maisonemploi-stbrieuc.com

Communiqué du Ministère de l'Intérieur et de l'Association des Maires de France

ELECTIONS MUNICIPALES

Qui va-t-on élire les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est à dire votre communauté de communes, communauté d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine ou métropole. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

Qui peut voter lors des élections municipales ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

COMMUNE DE 1 000 à 3 499 HABITANTS

SAINT-ALBAN : 2003 habitants au 01/01/2014

Le mode de scrutin change dans votre commune

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr

Rubrique Elections

.../...

Circulaire de la Préfecture du 14 novembre 2013

L'article 31 du décret n° 2013-938 au 18/10/2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral, modifie l'article R. 60 du code électoral.

Cet article dispose que les électeurs doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité.

Pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires,
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
- Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale
- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

ANNONCES**EMPLOI**

- Recherchons à l'année, personne sérieuse pour heures de ménage, repassage, disponible le samedi matin en saison, références exigées. Tél. : 06.88.69.39.04.

VENTE

- Table de ferme TBE, L 170 x l 85 x H 80, 2 tiroirs et 2 rallonges. Prix à débattre. Tél. : 06.08.19.79.32.
- Fourneau tout neuf. Valeur 800 €. Tél. : 02.96.32.93.09.
- Poussette, cosy et habillage pluie : 60 €. Très propre. Meubles (buffet - living). Vêtements de la naissance à 6 ans : 1.50 € à 2 €/pièce. Tél. heures des repas : 02.96.34.03.16.
- 25 rounds de foin sous hangar, récolte 2013. Tél. : 06.65.63.36.63.

DIVERS

- **La Crêperie du Village** (St-Alban Centre) vous propose un repas Kig ha Farz le dimanche midi 2 mars. Repas traditionnel et convivial sur réservation. Tél. 02.96.32.98.14.
- Vide maison le dimanche 23 février de 10 h à 18 h à la Gratuite à Saint-Alban. A vendre petits prix : petits meubles, appareils ménagers, lampes de salon, vaisselles diverses, cadres, tableaux, livres, CD, divers bibelots, table de jardin en teck avec 4 chaises et 2 fauteuils, un barbecue sur roulette, matériels de jardinage. Prix en baisse. Pour tous renseignements tél. : 02.96.76.14.68.
- Retirer un panier bio près de chez soi c'est facile ! **La Binée Paysanne** est une association de producteur bio créée en 1994. 16 producteurs bio et locaux vous proposent du pain, des légumes de saison, des produits laitiers (vache, brebis, chèvre), des pommes, des jus, du cidre, des infusions, des œufs, de la farine... Vous passez commande sur le site : www.labineepaysanne.com ou par téléphone : 02.96.72.83.48. Vous retirer votre panier le vendredi entre 17 h et 19 h chez Claire YOBÉ, productrice de pains, EARL Kérouzézé, La Grande Goublaie à Saint Alban.

**Le prochain écho paraîtra le 4 Mars 2014,
les annonces seront à déposer impérativement avant le vendredi 21 février à 12 h.**

